



COMMUNIQUE DE PRESSE

La qualité du tri : un enjeu majeur pour l'Agglo !

Avril 2016

Renforcer les bons gestes et maximiser le taux de recyclage, tels sont les objectifs des contrôles « qualité du tri » effectués par Versailles Grand Parc

Cela peut surprendre... mais pour éliminer les erreurs de tri retrouvées Versailles Grand Parc agit sur le terrain en procédant à des contrôles qualité du tri effectué par les habitants.



Concrètement, les agents suivent la collecte et vérifient le contenu de chaque bac.

Les mauvais déchets sont immédiatement écartés de la collecte et scotchés sur le bac afin que les propriétaires prennent conscience de leurs erreurs.

L'explication du refus de la collecte est laissée à l'attention de l'habitant sur un avis de passage contenant les informations sur les erreurs à ne pas commettre. Pour en savoir plus l'utilisateur peut contacter le numéro vert 0 800 284 524 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Lorsque le bac contient trop d'erreurs de tri, il n'est alors pas vidé.

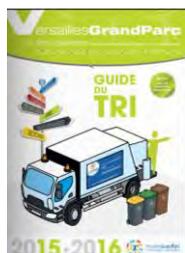
Vidéo en ligne : <http://www.versaillesgrandparc.fr/medias/galerie-video/video/valoriser-ses-dechets-avec-le-1/#ancrevideo>

Plus de 20% des déchets déposés dans les bacs jaunes sont en fait des « erreurs de tri » ! Alors que ce chiffre était en baisse entre 2010 et 2013, il est de nouveau en augmentation de 1% en 2014.

Les déchets le plus souvent retrouvés sont les sacs plastiques, pots de yaourt et barquettes, jouets en plastiques qui ne peuvent être valorisés et doivent être retirés manuellement par les opérateurs des centres de tri et réacheminés vers les filières appropriées.

En 2015, ce sont 2260 tonnes de « mauvais déchets » sur 11300 tonnes collectées qui ont dû être retraitées ! Un surcoût non négligeable pour la collectivité mais pas seulement ! En effet, les coûts de collecte et de traitement sont intégralement supportés par la TEOM (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères) payée par tous les habitants de l'Agglo.

Ces actions de contrôle et de sensibilisation ont donc un impact direct sur la qualité du tri. La diminution des erreurs permet de réduire ces coûts de traitement.



Pour tout savoir sur le tri, Versailles Grand Parc édite un guide pratique disponible en mairie ou téléchargeable sur le site

<http://fr.calameo.com/read/003322708c1df51f01d36>

Carole Beauchet
Directrice de la communication

Tel : 01 39 66 30 05

carole.beauchet@agglovgp.fr